

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
PWGSC/TPSGC Acquisitions
1045 Main Street
1st Floor, Lobby C
Unit 108
Moncton, NB E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759

Title - Sujet Paniers-repas	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0105-13F010/A	Date 2012-11-13
Client Reference No. - N° de référence du client W0105-13F010	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$MCT-015-4541
File No. - N° de dossier MCT-2-35095 (015)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-11-29	
Time Zone Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST	
Delivery Required - Livraison exigée See Herein	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Drisdelle, Charlotte J.	Buyer Id - Id de l'acheteur mct015
Telephone No. - N° de téléphone (506)851-6948 ()	FAX No. - N° de FAX (506)851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 3 ASG Food Services Camp Gagetown Building H-33 OROMOCTO New Brunswick E2V4J5 Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Issuing Office - Bureau de distribution
NB / PEI Division - Moncton Acquisitions Office
1045 Main Street
1st Floor, Lobby C
Unit 108
Moncton, NB E1C 1H1

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	0 Paniers-repas - l'Annexe B est posté sur le Merx en format Excel. Cependant cette annexe n'imprime pas en ordre numérique selon le menu.	W0105	W0105	1	annexe B	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction
2. Sommaire
3. Exigences relatives à la sécurité
4. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des offres
3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations pour le Code de conduite - Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes
2. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

PARTIE 6- OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre
2. Exigences relatives à la sécurité
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée de l'offre à commandes
5. Responsables
6. Utilisateurs désignés
7. Procédures pour les commandes subséquentes
8. Instrument de commande
9. Limite des commandes subséquentes
10. Limitation financière
11. Ordre de priorité des documents
12. Attestations
13. Lois applicables

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Besoin
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée du contrat
4. Paiement
5. Instructions pour la facturation
6. Assurances
7. Clauses du Guide des CUA
8. Instructions d'expédition - livraison à destination

Liste des annexes :

- Annexe A - Énoncé des travaux
- Annexe B - Base de paiement - Feuilles de prix - Menus pour Paniers-repas et exigences et spécifications obligatoires;
- Annexe C - Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides»

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit:

- | | |
|----------|--|
| Partie 1 | Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations: comprend les attestations à fournir; |
| Partie 6 | 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent:

6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

Les annexes comprennent:

- | | |
|------------|---|
| Annexe A - | Énoncé des travaux |
| Annexe B - | Base de paiement - Feuilles de prix - Menus pour Paniers-repas et exigences et spécifications obligatoires; |
| Annexe C - | Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» |

2. Sommaire

Demande d'offre à commandes individuelles et régionale visant la fourniture et la livraison de **Repas de transit - «paniers-repas» au ministère de la Défense nationale, 3ième Groupe de soutien des Services alimentaires à la BFC Gagetown à Oromocto au Nouveau Brunswick.** Ces paniers-repas devront être livrés selon la demande au cours de la période allant du **1er janvier 2013 au 31 décembre 2013** inclusivement.

Pour ce besoin, une préférence est accordée aux produits et(ou) aux services canadiens.

3. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

4. Compte rendu

Après l'émission d'une offre à commandes, les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans *le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee-s-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2012/07/11) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le texte du **paragraphe 4 de la section 01** - Code de conduite et attestations - offre, du document **2006** susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Les offrants doivent fournir, avec leur offre ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des offres, le Canada informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable. Les offrants doivent toujours fournir la liste des administrateurs avant l'émission d'une offre à commandes.

Le Canada peut, à tout moment, demander à l'offrant de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html>) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

Le texte du paragraphe 5 de la section 01 - Code de conduite et attestations - offre, du document **2006** susmentionné est remplacé par ce qui suit :

L'offrant doit diligemment tenir à jour la liste, en informant le Canada, par écrit, de tout changement survenant au cours de la période de validité de l'offre. Il doit également fournir au Canada les formulaires de consentement correspondants, au besoin. En outre, l'offrant devra diligemment tenir à jour la liste et fournir, au besoin, les formulaires de consentement au cours de la période de toute offre à

commandes découlant de la présente demande d'offres à commandes (DOC) ainsi que pour toutes commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Le paragraphe 5.4 du document 2006, Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours

Insérer : cent vingt (120) jours

1.1 Clauses du Guide des CCUA

Référence CCUA	Section	Date
C9000T	Prix	2011/05/16
M1004T	Matériel	2007/11/30

2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard **à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.**

En raison du caractère de la demande d'offre à commandes, les offres transmises par **courrier électronique** à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes **au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC)**. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offrants.

4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur **au Nouveau-Brunswick** et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les offrants à:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Un panier-repas pour chaque menu, exactement tel que spécifié à l'annexe B, DOIT être envoyé au ministère de la Défense nationale à la BFC Gagetown dans un délai de deux (2) jours ouvrables, au plus tard 18 h 00, après l'invitation prend fin.

Ces échantillons pour les paniers-repas DOIVENT être livrés par des moyens de transport à température contrôlée à l'endroit suivante:

Ministère de la Défense nationale
3ième Groupe de soutien Services d'alimentation
À l'attention de PO2 Wayne Goguen
Édifice H-33 rue Oak

BFC Gagetown

Oromocto (Nouveau-Brunswick) E2G 2P0

Les valeurs nutritives, où on le demande, **doivent être fournies avec l'offre OU dans les 24 heures qui suivent la clôture des soumissions** au responsable de l'offre à commandes à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

Les fournisseurs devraient indiquer, sur chaque fiche technique du fabricant, les menus qui comprennent ce produit. Ils doivent aussi également fournir la **marque de fabrique** pour ce produit de viande. Le numéro de produit du fabricant pourrait être demandé, si au besoin, après la clôture des soumissions.

Le fournisseur DOIT se conformer aux exigences ci-dessus. L'offre ne respectant pas ces exigences sera jugée non recevable et elle sera rejetée!

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement - Feuilles de prix. Le montant total de la taxe sur les produits et les services ou de la taxe sur la vente harmonisée doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

- a) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :

VISA _____

Master Card _____

- b) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une seule offre à commandes doit être attribuée à l'entrepreneur dont la proposition globale la plus basse respecte toutes les exigences indiquées à l'annexe A et l'annexe B.

1.1 Prix - articles

Les offrants **doivent proposer des prix fermes pour tous les repas énumérés** dans l'annexe B.

1.2 Évaluation financière

Référence CCUA	Section	Date
M0220T	Évaluation du prix	2007/05/25

2. Méthode de sélection

2.1 Méthode de sélection - Articles multiples

L'offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'une offre à commandes se fera en fonction de l'offre recevable la plus basse **globalement**.

(Derived from - Provenant de: M0032T, 16/08/10)

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Pour qu'une offre à commandes soit émise, les offrants doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une offre non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations faites par les offrants pendant la période d'évaluation des offres (avant l'émission de l'offre à commandes) et après l'émission de l'offre à commandes. Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les offrants respectent les attestations avant l'émission de l'offre à commandes. L'offre sera déclarée non recevable si on constate que l'offrant a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande

de renseignements supplémentaires du responsable de l'offre à commandes aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

1. **Attestations pour le Code de conduite - Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes**

- 1.1 Les offrans doivent fournir, avec leur offre ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des offres, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Les offrans doivent fournir la liste des administrateurs avant l'émission d'une offre à commandes. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

Le responsable de l'offre à commandes peut, à tout moment, demander à l'offrant de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229)

(<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html>) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

2. **Attestations préalables à l'émission de l'offre à commandes**

Les attestations énumérés ci-dessous devraient être remplies et fournies avec l'offre mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes en informera l'offrant et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande du responsable de l'offre à commandes et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

2.1 **Programme de contrats fédéraux - attestation**

2.1.1 **Programme de contrats fédéraux - 200 000 \$ ou plus**

1. En vertu du Programme de contrats fédéraux (PCF), certains fournisseurs, y compris un fournisseur qui est membre d'une coentreprise, soumissionnant pour des contrats du gouvernement fédéral d'une valeur de 200 000 \$ ou plus (incluant toutes les taxes applicables) doivent s'engager officiellement à mettre en oeuvre un programme d'équité en matière d'emploi. Il s'agit d'une condition préalable à l'émission d'une offre à commandes. Si l'offrant, ou, si l'offrant est une coentreprise et qu'un membre de la coentreprise, est assujéti au PCF, la preuve de son engagement doit être fournie avant l'émission de l'offre à commandes.

Les fournisseurs qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement au-delà du seuil prévu par le *Règlement sur les marchés de l'État* pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDC a constaté leur non conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif de moins de 100

employés. Toute offre présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une offre présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

2. Si l'offrant n'est pas visé par les exceptions énumérées aux paragraphes 3.a) ou b) ci-dessous, ou qu'il n'a pas de numéro d'attestation valide confirmant son adhésion au PCF, il doit télécopier (819-953-8768) un exemplaire signé du formulaire LAB 1168, Attestation d'engagement pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi, à la Direction générale du travail de RHDCC.
3. L'offrant, ou, si l'offrant est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

L'offrant ou le membre de la coentreprise :

- a) n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;
- b) n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'quit en matire d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
- c) est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC (puisque'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus). Dans ce cas, une attestation d'engagement dûment signée est jointe;
- d) est assujetti au PCF et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro : _____ (c.-à-d. qu'il n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC).

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC.

(Derived from - Provenant de: M2000T, 16/08/10)

2.2 Attestation du contenu canadien

2.2.1 Clause du Guide des CCUA A3050T (2010/01/11) Définition du contenu canadien

2.2.2 Attestation du contenu canadien

Cet achat est limité aux produits canadiens.

Le soumissionnaire atteste que :

- au moins 80 p. 100 du prix total de la soumission correspond à des produits canadiens tel qu'il est défini au paragraphe 1 de la clause A3050T.

Pour de plus amples renseignements afin de déterminer le contenu canadien de plusieurs produits, plusieurs services ou une combinaison de produits et de services, consulter l'Annexe 3.6(9), Exemple 2 du Guide des approvisionnements.

(Derived from - Provenant de: A3053T, 11/01/10)

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre

- 1.1** L'offrant offre de remplir le besoin conformément à l'Énoncé des travaux reproduit à l'annexe A, et à l'annexe B, les Menus pour paniers-repas avec exigences et spécifications obligatoires.

2. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat*

(<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee-s-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2005 (2012/07/16), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

Le texte du **paragraphe 4** de la **section 29** - Code de conduite et attestations - Offre à commandes, du document **2005** susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Pendant toute la durée de l'offre à commandes ainsi que pour toutes commandes subséquentes à l'offre à commandes, l'offrant doit diligemment tenir à jour la liste des noms de tous les individus qui sont administrateurs de l'offrant et envoyer un avis écrit au responsable de l'offre à commandes chaque fois qu'il y a un changement d'administrateur. A la demande du Canada, l'offrant doit également fournir les formulaires de consentement correspondants.

3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

Rapports d'utilisation périodique - offres à commandes

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre les tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites ci-dessous. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « NÉANT ».

Les données doivent être présentées à tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.
Le montant total pour "chaque mois individuel" doit être fourni.

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre : du 1er janvier au 31 mars;
Deuxième trimestre : du 1er avril au 30 juin;
Troisième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre;
Quatrième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les trente (30) jours civils suivant la fin de la période de référence.

(Derived from - Provenant de: M7010C, 16/07/12)

4. Durée de l'offre à commandes

4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées **du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013.**

5. Responsables

5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Charlotte Drisdelle
Agente de négociation des contrats
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
1045 rue Main, 3ième étage
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1

Téléphone : 506-851-6948
Télécopieur : 506-851-6759
Courriel : charlotte.drisdelle@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0105-13F010/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct015

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0105-13F010

File No. - N° du dossier

MCT-2-35095

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est :

Sera détaillé dans tout contrat résultant des présentes

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

5.3 Représentant de l'offrant (offrant veuillez compléter et soumettre avec l'offre)

Passée de commandes

Nom: _____

N° de téléphone: _____

N° de télécopieur: _____

Courriel: _____

Suivi de livraison

Nom: _____

N° de téléphone: _____

N° de télécopieur: _____

Courriel: _____

Renseignements généraux

Nom: _____

N° de téléphone: _____

N° de télécopieur: _____

Courriel: _____

6. Utilisateurs désignés

**Ministère de la Défense nationale
3ième Groupe de soutien Services d'alimentation
BFC Gagetown Édifice H-33 rue Oak
Oromocto (Nouveau-Brunswick) E2G 2P0**

7. Procédures pour les commandes

Tel qu'indiqué à l'annexe A - l'Énoncé des Travaux

8. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire *PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes, etc.* ou une version électronique.

9. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser **40 000,00 \$** (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée incluse).

10. Limitation financière

Limitation financière - totale

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de **2 600 000,00 \$** (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisées incluse 13%) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou deux (2) mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

(Derived from - Provenant de: M4506C, 16/05/11)

11. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales **2005 (2012/07/16)**, Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales **2010A (2012/07/16)**, Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- e) l'Annexe « A », Énoncé des travaux;
- f) l'Annexe « B », Base de paiement - Feuilles de prix - Menus pour Paniers-repas et exigences et spécifications obligatoires;
- g) Annexe C - Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides»
- h) l'offre de l'offrant en date du _____

12. Attestations

12.1 Conformité

Le respect des attestations fournies par l'offrant est une condition d'émission de l'offre à commandes et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au delà de la période de l'offre à commandes. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour défaut et de mettre de côté l'offre à commandes.

12.2 Clauses du Guide des CCUA

Référence CCUA	Section	Date
M3060C	Attestation du contenu canadien	2008/05/12

13. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur au **Nouveau-Brunswick**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

1. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

2. Clauses et conditions uniformisées

2.1 Conditions générales

2010A (2012/07/16), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

Le texte du **paragraphe 4** de la **section 29** - Code de conduite et attestations - contrat, du document **2010A** susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Pendant toute la durée de l'offre à commandes ainsi que pour toutes commandes subséquentes à l'offre à commandes, l'offrant doit diligemment tenir à jour la liste des noms de tous les individus qui sont administrateurs de l'offrant et envoyer un avis écrit au responsable de l'offre à commandes chaque fois qu'il y a un changement d'administrateur. A la demande du Canada, l'offrant doit également fournir les formulaires de consentement correspondants.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de **2010A (2012/07/16)** ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

2.2 Clauses du Guide des CCUA

2.2.1 Inspection et estampillage

L'entrepreneur doit s'assurer que les inspecteurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ont inspecté toute viande et tous les produits de la viande, la volaille et les produits de la volaille, le saindoux, les graisses culinaires et les margarines contenant des graisses animales et les soupes qui contiennent des ingrédients d'origine animale et que ceux-ci ont apposé l'estampille « Inspecté par l'ACIA pour le GC » sur ces produits avant l'expédition.

L'entrepreneur doit prendre les mesures pour assurer la livraison de ces produits au destinataire soit à partir d'un établissement agréé en vertu de la Loi sur l'inspection des viandes, 1985, ch. 25 (1er suppl.), et de son règlement d'application soit à partir d'un exploitant de distribution alimentaire qui a acheté les produits auprès d'un tel établissement agréé. Le Canada n'acceptera pas les produits qui ne sont pas estampillés par l'ACIA.

L'entrepreneur ne doit pas altérer ou transformer davantage toute viande ou tout autre produit qui a fait l'objet d'une inspection par les inspecteurs de l'ACIA et il ne doit pas permettre que tout exploitant de distribution alimentaire le fasse.

(Derived from - Provenant de: D3007C, 30/11/07)

2.2.2 Office des normes générales du Canada - normes

Un exemplaire est disponible et peut être acheté auprès du :

Centre des ventes de l'Office des normes générales du Canada
Place du Portage III, 6B1
11, rue Laurier
Gatineau (Québec)

Téléphone: (819) 956-0425 ou 1-800-665-CGSB (Canada seulement)

Télécopieur : (819) 956-5644

Courriel : ncr.cgsb-ongc@tpsgc.gc.ca

Site Web de l'ONGC: <http://www.tpsgc.gc.ca/cgsb/home/index-f.html>

(Derived from - Provenant de: B4003T, 16/08/2010)

2.2.3 Livraison de produits réfrigérés ou congelés

Les produits réfrigérés ou congelés doivent être livrés conformément aux normes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui stipulent que les produits congelés doivent être maintenus à une température de -18 oC ou plus basse, et que les produits réfrigérés doivent être maintenus entre 4 oC et 1 oC jusqu'à leur livraison. Tous les produits réfrigérés ou congelés doivent être livrés dans des véhicules réfrigérés et ils ne doivent porter aucun signe de détérioration. Les produits congelés ne doivent pas avoir été congelés plus de 90 jours depuis la date de leur transformation.

(Derived from - Provenant de: D0014C, 30/11/2007)

2.2.4 Livraison et déchargement

1. Les camions de livraison doivent être munis d'un dispositif permettant d'effectuer le déchargement dans les endroits dépourvus d'installation de déchargement hydraulique, fixe ou autre.
2. Au moment des livraisons, il doit y avoir un nombre d'employés suffisant pour décharger tous les types de véhicules sans l'aide des employés du gouvernement fédéral.
3. À certains endroits, les camions de livraison doivent être déchargés lorsqu'ils sont stationnés en bordure du trottoir. Lorsque le matériel est déposé sur le trottoir, il doit être placé à proximité de l'entrée désignée pour que le personnel de l'endroit puisse le transporter facilement à l'aide de l'équipement de manutention mécanique.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0105-13F010/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct015

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0105-13F010

File No. - N° du dossier

MCT-2-35095

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

(Derived from - Provenant de: D0018C, 30/11/2007)

2.2.5 Genre de transport

La livraison doit se faire par transport réfrigéré. L'échelle de températures acceptables est De 1,5 ° C à 4 ° C ou (35 ° F à 40 ° F).

(Derived from - Provenant de: D3004C, 30/11/2007)

3. Durée du contrat

3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

4. Paiement

4.1 Base de paiement

Base de paiement - prix ferme, prix unitaire(s) ferme(s) ou prix de lot(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes précisés dans « l'annexe B, la Base de Paiement. Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

(Derived from - Provenant de: C0207C, 16/05/11)

4.2

Référence CCUA	Section	Date
H1000C	Paiement unique	2008/05/12

4.3 Paiement par carte de crédit

La carte de crédit suivante est acceptée : _____.

OU

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : _____ et _____.

5. Instructions pour la facturation

- 5.1** L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales **et selon l'annexe A, l'Énoncé des travaux**. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

(Derived from - Provenant de: H5001C, 12/12/08)

6. Clauses du Guide des CCUA

Référence CCUA	Section	Date
A9062C	Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes	2011/05/16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006/06/16
G1005C	Assurances	2008/05/12

7. Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

- a) rendu droits acquittés (DDP) **BFC Gagetown, Oromocto NB** selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

(Derived from - Provenant de: D4001C, 12/12/08)

Annexe A

Paniers-repas

«ÉNONCÉ DES TRAVAUX»

CAMP GAGETOWN

3^E GROUPE DE SOUTIEN DE SECTEUR

BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES

À LA GARNISON

1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0105-13F010/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct015

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0105-13F010

File No. - N° du dossier

MCT-2-35095

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Annexe B - «Liste de repas - Menus pour Paniers-repas»

Le fournisseur **DOIT être en mesure de fournir 100% des repas sur la Liste des Menus pour Paniers-repas** conformément aux exigences spécifiés à l'annexe B.

«ÉNONCÉ DES TRAVAUX»

BESOIN

Fournir et livrer des Repas de transit - «Paniers-repas» à la BFC Gagetown.

Le fournisseur **DOIT assurer une conformité à 100%** à cette annexe A et l'annexe B. Toute déviation **DOIT être approuvée** par l'Agente de négociation des contrats de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, en écriture **avant la fermeture des soumissions**.

DATE DU DÉBUT

1er janvier 2013

PORTÉE DES SERVICES

Fournir des Repas de transit - «Paniers-repas» selon un horaire donné pour répondre aux besoins énoncés.

Le présent énoncé du besoin prendra la forme d'une offre à commandes. Produits visés:

Repas de transit - «Paniers-repas»

ÉNONCÉ DE TRAVAIL

Le fournisseur devra exécuter le travail décrit dans la présente offre à commandes de façon consciencieuse, professionnelle, diligente et efficace.

ASSURANCE DE QUALITÉ

Le contrôle de la qualité sera effectué soit à l'usine, par un inspecteur du gouvernement du Canada, soit à la réception par le représentant du Service d'alimentation du ministère de la Défense nationale. Les résultats des contrôles, tels que test de goût, viscosité, teneur en sodium, microbiologie, oxygène résiduel, fichenutritionnelle ou tout autre test jugé nécessaire, devront être produits sur simple demande. **Le MDN se réserve le droit d'effectuer toute visite qu'il juge opportune, pendant la durée de l'offre à commandes, des installations du fournisseur.**

Tous les produits doivent provenir d'installations inspectées par le gouvernement fédéral.

Le fournisseur s'engage à ne fournir que des **produits frais qui n'ont jamais été congelés**. Il s'engage donc à ne pas fournir d'aliments décongelés.

Le contrôle de la qualité doit se fonder sur les spécifications de «***l'Office des normes générales du Canada***».

Le consignataire est la seule personne responsable de l'inspection finale et de l'acceptation des aliments au point de livraison. Les produits fournis ne doivent porter aucun signe de détérioration ou d'altération. De plus, ils doivent être propres et ne doivent pas avoir été endommagés par des rongeurs ou des insectes. Le consignataire a le droit de refuser des produits à la livraison et, dans ce cas, le fournisseur doit immédiatement retirer les produits rejetés.

S'il y a lieu, des représentants du MDN peuvent procéder à des inspections de contrôle de qualité dans les entrepôts du fournisseur.

LIVRAISON

La livraison sera effectuée "sur demande" **un minimum de trois (3) fois par semaine** dans des camions réfrigérés, dans les **quatre (4) jours ouvrables** d'une commande, à la Cuisine H33 ou des endroits désignés de la BFC Gagetown. Les livraisons doivent être effectuées entre **7h et 18h**, les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis **et les samedis**. Le fournisseur est responsable de toute perte ou détérioration de la nourriture avant la prise en charge de la commande par le personnel du MDN à la BFC Gagetown.

DÉLAI DE COMMANDE

Les commandes doivent être passées par téléphone, par télécopieur, par courriel ou par écrit au moins **quatre (4) jours ouvrables** avant la date prévue de livraison.

Des **changements *MINEURS*** à la commande originale peuvent être faits au plus tard **48 heures** avant le moment prévu de livraison.

LIVRAISONS URGENTES causée par une catastrophe naturelle, pour équipes de recherches et de secours etc..... (non due par erreur d'inattention):

Une livraison urgente de Paniers-repas DEVRA être effectuée **dans 48 heures d'avis** incluant les samedis, dimanches et jour fériés publics. Le MDN sera prêt à recevoir la livraison 24 heures par jour pour une livraison urgente.

CONDITIONS SPÉCIALES:

Le MDN garantit un achat minimum de quatre cent (400) repas en vertu des dispositions de la convention d'offre à commandes pour des repas de transit. Cependant, au moins vingt (20) repas du même menu devront être commandés par le Ministère pour que la demande soit prise en compte par le fournisseur.

Aucune annulation de commande ne sera acceptée en deçà de 3 jours de la date prévue de livraison.

Les remplacements d'articles dans les menus devront être de qualité égale ou supérieure et devront faire l'**objet d'une approbation écrite préalable** par le représentant des Services d'alimentation du MDN.

ÉTABLISSEMENT DES PRIX

Tous les frais d'expédition doivent être inclus dans les prix proposés. Si le consignataire désire acquérir un produit qui n'est pas dans la liste jointe, le prix du fournisseur pour ce produit devra être le même que le plus bas prix accordé à son client le plus avantageux, à qualité et quantité égales. Le prix donné doit être celui en vigueur à la date de la livraison. Par la présente, le fournisseur certifie que le prix facturé pour un aliment qui ne se trouve pas dans la liste sera calculé en fonction des mêmes normes comptables que celles qui s'appliquent au prix des produits figurant dans la liste.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0105-13F010/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MCT-2-35095

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct015

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0105-13F010

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

CONFIRMATION DE LA DISPONIBILITÉ DES PRODUITS

Lorsque le fournisseur prévoit ne pas être en mesure de livrer certains produits demandés, il doit immédiatement en avvertir le représentant désigné des Services d'alimentation, dès le moment de la passation de la commande ou dans un délai de 2 heures maximum; lequel est la seule personne qui peut approuver des produits de remplacement.

PRODUITS REFUSÉS OU MANQUANTS

Le fournisseur s'engage, s'il reçoit un avis de refus de produits ou un avis de produits manquants, à remplacer tous les produits refusés ou à fournir les produits manquants dans les 24 heures. **(Dans un tel cas, le fournisseur doit assumer tous les frais supplémentaires de transport.)**

EXIGENCES DE FACTURATION

Une lettre de transport ainsi qu'une facture d'achat informatisée en trois (3) exemplaires, soit «**un original et deux copies**», doivent être remises au consignataire à chaque livraison. **«Les factures manuscrites ne sont pas acceptées».**

À l'aide de la lettre de transport remise par le fournisseur, le représentant du consignataire et le représentant du fournisseur doivent vérifier ensemble que tous les articles ont été livrés.

Le fournisseur ne doit facturer que les produits livrés et acceptés. Il doit s'assurer, au moment de la livraison, qu'une demande de crédit est faite pour tous les produits refusés à la livraison par le représentant du consignataire. Il s'engage à fournir au consignataire, dans les (7) jours ouvrables suivant la date de livraison, un reçu détaillé donnant droit à un crédit pour tous les produits ayant fait l'objet d'un accord entre le consignataire et le fournisseur, soit parce qu'ils avaient été endommagés avant la livraison, soit parce qu'ils étaient manquants. Le fournisseur ne doit pas envoyer de facture au consignataire avant de lui avoir fourni le reçu donnant droit à un crédit approuvé. Le fournisseur doit s'assurer qu'il n'y a aucune erreur sur les factures et que les prix indiqués sont ceux en vigueur au moment de la commande. Toutes les factures doivent être calculées en dollars canadiens.

Les informations suivantes doivent figurer sur les factures:

À l'attention de: **Nom de la cuisine cliente**
Adresse postale complète de la cuisine
Numéro de contrôle de la facture
Date de la livraison

PAIEMENT DES FACTURES

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0105-13F010/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct015

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0105-13F010

File No. - N° du dossier

MCT-2-35095

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Le consignataire doit faire parvenir les factures au contrôleur concerné dans les 30 jours suivant la livraison de la commande et la réception de tous les reçus pour crédits. Si après 45 jours, le fournisseur n'a pas reçu le paiement, il doit en informer le plus tôt possible le contrôleur de l'unité concernée.

TYPE DE TRANSPORT

La livraison des produits alimentaires réfrigérés doit se faire dans un véhicule doté d'un système de climatisation, à moins d'un avis contraire du consignataire.

Les véhicules utilisés pour le transport des produits alimentaires doivent être considérés comme le prolongement des installations du fournisseur. À ce titre, il est important qu'ils ne représentent pas de risque de détérioration pour les produits transportés. Ces véhicules doivent être considérés comme des installations d'entreposage provisoires du fournisseur, jusqu'au point de livraison.

Les normes de construction, de maintenance, d'hygiène, de réfrigération et de manutention doivent se rapprocher le plus possible (dans une mesure raisonnable) des normes en vigueur dans les épiceries commerciales canadiennes qui sont bien gérées.

Il ne doit pas y avoir plus de 200 boîte à repas **MAXIMUM sur un palette.**

Rendement du fournisseur:

Le représentant désigné des Services d'alimentation ou son représentant désigné surveillera le rendement du fournisseur.

«Les éléments de rendements» comprendront, sans y être limités, les suivants:

- a. En mesure de fournir les articles et les quantités commandées ;
- b. En mesure **d'immédiatement** signaler la non-disponibilité des produits commandés dès le moment de la passation de la commande (ou dans un délai de **2 heures maximum**) ;
- c. En mesure de fournir les produits selon les formats demandés et selon les prix proposés ;
- d. En mesure de livrer dans les délais impartis **ET** à l'endroit exigé à l'établissement ;
- e. En mesure de fournir un service et des produits de qualité en tout temps ;

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0105-13F010/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MCT-2-35095

Buyer ID - Id de l'acheteur

mct015

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W0105-13F010

Si le rendement n'est pas considéré satisfaisant, une documentation sera transmise à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

AVERTISSEMENT À L'INTENTION DU FOURNISSEUR :

Pendant la période de la présente offre à commandes, un produit et un service de grande qualité tel que défini par « l'Office des normes générales du Canada » (ONGC) seront exigés. Le fait de ne pas fournir la qualité de biens et services définie dans le présent texte *OU* le non-respect de l'annexe B à plus de dix (10) reprises pendant une période de l'offre à commandes aura les conséquences suivantes:

1. Avertissement initial concernant le fait de ne pas fournir le niveau de services nécessaire, les livraisons tel que demandé, les menus et les aliments tel que spécifié, des produits de qualité etc....
2. Les prochains incidents auront pour résultat l'envoi d'un avis écrit exigeant une mesure corrective, et
3. Dans le cas d'un dixième incident, le fournisseur sera informé que son offre à commandes a été annulée et qu'aucune autre commande ne sera traitée.

**VEUILLEZ APOSER VOTRE SIGNATURE CI-DESSOUS POUR CONFIRMER QUE VOUS
ACCEPTÉZ DE RESPECTER LES EXIGENCES OBLIGATOIRES SUSMENTIONNÉES.**

(Signature d'un représentant autorisé)

ANNEXE B - EXIGENCES ET SPÉCIFICATIONS OBLIGATOIRES pour tous les paniers-repas

W0105-13F010/A

DESCRIPTION DU BESOIN: Fournir des repas en transit - «Paniers-repas» préparés et emballés pour usage individuel seulement et prêts pour consommation immédiate; ces Paniers-repas, pour lesquels les menus et les spécifications et besoins obligatoires sont fournis aux annexes A et C et doivent aussi satisfaire aux exigences suivantes:

1. **Tous paniers-repas doivent être exactement tel que spécifié à chaque menu.** Le poids, la dimension et la quantité des produits doivent être conformes aux descriptifs des menus joints
2. **Les échantillons fournis pour fin d'évaluation doivent représenter les repas qui seront fournis tout au cours de la période de l'offre à commandes (OC).**
3. L'usine où les sandwiches sont fabriqués et emballés DOIT être **certifié HACCP** par le **Gouvernement fédéral, l'Agence canadienne d'inspection des aliments.**
 - 3.1 L'usine de sandwiches qui fournira les sandwiches pour les paniers-repas doit être inclus dans la Liste d'établissements reconnu HACCP / PASA - Inspection des viandes - PASA reconnu (liste des exploitants d'établissements agréés) qui se trouve à <http://www.inspection.gc.ca/francais/fssa/polstrat/haccp/estlist/regf.shtml>.
 - 3.2 L'usine de sandwiches doit aussi être inclus dans la Liste des établissements canadiens agréés pour l'exportation pour le Poisson et produits de la mer par l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui se trouve à <http://www.inspection.gc.ca/francais/fssa/fispoi/man/fimmii/chap2su3e.shtml>
 - 3.3 Dans le cas où l'Offrant est pas le fabricant des sandwiches, l'offrant doit aviser la personne responsable de l'offre à commandes à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) le nom de la compagnie qui fournira les sandwiches pour les paniers-repas pendant la période de l'offre à commandes car cette compagnie doit être reconnu tel qu'indiqué ci-dessus. **Le soumissionnaire retenu ne doit pas changer le fabricant de sandwiches après l'attribution de l'offre à commandes.**
4. **Le procédé "Embalage sous Atmosphère modifiée (EAM) doit être utilisé pour l'emballage des sandwiches, sous-marins, sandwiches roulés etc...**
5. Pour tous les sandwiches, le Contenu et la "Date de péremption" doivent être indiqués sur tous les sandwiches dans les DEUX langues officielles du Canada en français et anglais.
 - 5.1 La date de péremption doit aussi être indiquée sur l'emballage des Carottes miniatures. (dans les **deux langues pour ce produit n'est pas exigée**)

6. Le Numéro du menu et le titre, le Nom de l'Entrée(s) inclus et la date d'expiration du Repas doit être indiqué sur l'étiquette et placé sur le **DEVANT BOUT** de chaque boîte placée tête au mur en anglais et en français. **Il ne doit pas y avoir plus que 200 boîte à repas MAXIMUM sur une palette.**
- 6.1 Pour tous les Paniers-repas: La **durée de conservation restante pour TOUS les articles inclus** doit être **d'au moins un minimum de quinze (15) jour à la livraison à la BFC Gagetown**, garantie par un contrôle microbiologique, pour couvrir la période pour laquelle les repas ont été commandés.
- 6.2 **La date d'expiration des articles au menu, dans les panier-repas, ne doit pas dépasser la date d'expiration figurant sur l'étiquette à l'extérieur de la boîte.**
7. Chaque produit alimentaire inclus dans la boîte, sauf que le fruit frais, doit être scellé individuellement sous vide ou sous atmosphère modifiée, selon le cas.
8. **Sandwiches de garniture à salade:** La garniture pour tous les sandwiches à salade doit être fait avec de la Mayonnaise ou du Miracle Whip de Kraft ou Hellmann's seulement. La garniture mélangée avec de la vinaigrette à salade est pas acceptable. Aussi le pain, petits pains, petits pains sous-marin, petit-pains Kaiser et tortillas doivent y avoir une mince couche de margarine (non-hydrogéné) Becel régulier ou Canola Harvest sur tous les sandwiches à garniture de salade. SEULEMENT les sandwiches de garniture à salade ont besoin d'une mince couche de margarine tel qu'indiqué à chaque menu.
9. Toutes barres granola, barres à céréales, desserts et biscuits doivent être sans arachides et noix. **L'emballage individuel pour tous ces produits doivent avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides».**
10. Muffins: À cause de la non-disponibilité, c'est pas exigé que le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» soit indiqué sur l'emballage individuel des muffins. C'est aussi acceptable si l'emballage du muffin indique «le contenu peut contenir des traces d'arachides et de noix». Cependant il **DOIT** y avoir **AUCUN** noix ou arachides dans le muffin offert et il doit être emballé individuellement.
11. Les Repas en transit - les repas doivent être bien fermé avec du ruban d'emballage et **DOIVENT** être livrés dans une **Boîte jetable en Carton ONDULÉ SEULEMENT** (d'environ une longueur de 25cm, largeur 18cm et hauteur 9cm).
12. Toutes boîtes doivent indiquer, dans les deux langues officielles du Canada; en français et anglais, l'information suivante: **Avertissement allergie: le contenu peut contenir des traces d'arachides et de noix. / Allergy Warning: Contents may contain trace amounts of peanuts and/or tree nut residues.**
13. Des recettes doivent être produites sur demande.
14. Les jus de fruit doivent être à base de 100% jus PURS et non de mélanges ou boissons de fruits.

15. Le genre de fromage doit être fourni tel qu'indiqué à chaque menu. Les Entrées où l'on demande que la tranche de fromage soit à format plein, la tranche(s) de fromage ne **DOIT PAS être coupée(s) en morceaux**. Nota: Les tartinades de fromage sont pas acceptées.
16. Les sandwiches avec la garniture de Salade d'Œufs **DOIVENT être fait avec des Œufs FRAIS** cuit d'ur et épluché. Des sandwiches fait avec des Oeufs cuits d'ur emballé dans un sachet coussin (emballage sous mélange gazeux), des œufs coupés en dés congelés ou des œufs mariné ne sont pas acceptable.
17. Tous les sandwiches roulés incluant le burrito **DOIVENT** être pliés à chaque bout et **DOIVENT** être coupés en deux.
18. Dans les sous-marins, la viande devrait être disposée en couches distinctes et tous les sous-marins devraient être présentés de façon à ce que la viande soit visible sans qu'on ait besoin d'ouvrir le pain sous-marin.
19. À partir du mois de mai à la récolte de pommes MacIntosh en automne, le MDN pourrait demander au soumissionnaire retenu de remplacer les pommes MacIntosh par des pommes Red Delicious, Golden Delicious ou Granny Smith et ce, sans que cela n'occasionne de coûts supplémentaires pour le MDN.
20. **RAPPELS:** En cas de rappel, le soumissionnaire retenu DOIT fournir au MDN une justification détaillée du rappel. Il devra fournir un premier rapport dans la semaine suivant le rappel, ainsi que des rapports subséquents dès qu'ils seront disponibles, jusqu'à ce que la cause du rappel ait été réglée. Les échéanciers de remplacement des repas seront négociés entre le MDN et le soumissionnaire retenu et sera déterminé selon la cause(s) du rappel.
21. **Fraîcheur des mini-carottes:** Les mini-carottes doivent toujours être fraîches. Si les carottes ne semblent pas fraîches dans l'emballage avant la date de péremption/date limite de consommation, le soumissionnaire retenu devra prendre des mesures pour corriger le problème. Si le soumissionnaire ne peut résoudre la question dans les deux semaines suivant une première plainte, il devra, sans frais supplémentaires pour le MDN, obtenir un produit provenant d'un autre fournisseur, et ce, pour le reste de la période couverte par l'offre à commandes et pour toutes les paniers-repas.

MENU 1 - PETIT-DÉJEUNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: Muffin anglais au Jambon emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un Muffin anglais de grosseur régulière (non géant); - Le jambon cuit doit être en copeaux seulement; - Minimum de 90g de jambon cuit contenant au maximum 10g de matières grasses, 10 % de gras saturés ou moins et un maximum de 1000 mg ou moins de sodium selon une portion de 100g; - la Valeur nutritive du fabricant, pour le JAMBON SEULEMENT doit être fournie. 	<p>minimum 6 pouces (15 cm) et Jambon 90 g minimum</p>	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 600</p> <p>Prix de la boîte-repas : \$ l'unité</p>
b	Jus de pomme pur à 100 % fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	1	
c	Jus d'orange pur à 100 % fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	1	
d	<p>Barre de céréales à grains entiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être une barre de céréales; - Doit être une barre de céréales à grains entiers avec un fruit ou non est optionel; - Leclerc, Quaker, Dare, President's Choice ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides». 	<p>environ 35g en montant</p>	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Orange		1	
h	<p>Muffin à grains entiers/multigrain avec Fruit(s) OU Muffin au son et raisins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit y avoir <u>minimum d'un fruit</u> dans le muffin; - Doit être emballé individuellement; - Sara Lee, Tradition ou marque équivalente 	<p>soit 1 x 90g ou 2 x 45g minimum</p>	1 ou 2	
i	Purée de pommes à saveur de fruits ou salade de fruits dans son propre jus ou dans un jus de poire seulement	107 ml/g minimum	1	
j	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
k	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
l	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "m" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
m	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 2 - PETIT-DÉJEUNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: Bagel au Fromage à la Crème emballé sous vide ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bagel doit être 100 % de grains entiers ou multigrain et un minimum de 90g; - Fromage à la crème léger 40g minimum; (léger en matières grasses) 	Total 130 g minimum	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 600</p> <p>Prix de la boîte repas:</p>
b	Jus de pomme pur à 100 % fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	1	
c	Jus d'orange pur à 100 % fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	1	
d	<p>Barre de céréales à grains entiers Fraises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être une <u>barre de céréales</u>; - Doit être une barre de céréales à <u>grains entiers</u>; - Doit être une barre de céréales aux <u>fraises</u>; - Leclerc, Quaker, Dare, President's Choice marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	environ 35g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Orange		1	
h	<p>Muffin à Carottes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un muffin à <u>carottes</u>; - Doit être emballé individuellement; - Sara Lee, Tradition ou marque équivalente 	soit 1 x 90g ou 2 x 45g minimum	1 ou 2	
i	Purée de pommes à saveur de fruits ou salade de fruits dans son propre jus ou dans un jus de poire seulement	107 ml/g minimum	1	
j	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
k	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
l	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "m" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
m	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 3 - PETIT-DÉJEUNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: 'Muffin' à déjeuner au bacon et œuf emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un Muffin anglais d'une grosseur régulière (non géant); - Un Oeuf cuit; - Bacon de dos seulement minimum 18g - 20g; - Tranche de fromage cheddar non coupé 15g minimum; (la tartinade au fromage est pas acceptable) 	140 g au total minimum	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 600</p> <p>Prix de la boîte-repas : \$ l'unité</p>
b	Jus de pomme pur à 100 % fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	1	
c	Jus d'orange pur à 100 % fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	1	
d	<p>Barre de céréales à grains entiers Framboises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être une <u>barre de céréales</u>; - Doit être une barre de céréales à <u>grains entiers</u>; - Doit être une barre de céréales aux <u>framboises</u>; - Leclerc Essensia, Dare Quaker, President's Choice ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	environ 35g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Orange		1	
h	<p>Muffin: Muffin à l'Avoine, Muffin à Grains entiers ou Multigrain, Muffin au Son, Muffin à Pépites de Chocolat ou Muffin à l'Érable sont tous acceptable</p> <ul style="list-style-type: none"> -Avec raisins ou fruit est optionnel et acceptable); - Doit être emballé individuellement; - Sara Lee, Tradition ou marque équivalente 	soit 1 x 90g ou 2 x 45g minimum	1 ou 2	
i	Salade de fruits dans son propre jus ou dans un jus de poire seulement	107 ml/g minimum	1	
j	Ketchup, HEINZ en nouveau format de 26ml seulement aucun substitut	26 ml	1	
k	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
l	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "m" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
m	Sachet Individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 4 - PETIT-DÉJEUNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: Œufs à la Coque emballés sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit y avoir deux (2) œufs à la coque (sans coquille) de catégorie A Canada; - Doit y avoir un (1) petit pain blanc de farine enrichie 	œufs	2	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN: 600</p> <p>Prix de la boîte-repas :</p>
b	Jus de pomme pur à 100 % fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	1	
c	Jus d'orange pur à 100 % fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	1	
d	<p>Barre de céréales à grains entiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être une <u>barre de céréales</u>; - Doit être une barre de céréales <u>à grains entiers</u> avec un fruit ou non est optionel; - President's Choice, Leclerc, Quaker, Dare ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	environ 35g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Orange		1	
h	<p>Muffin aux Bleuets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le muffin au <u>bleuets</u> peut être fait à base régulière, de son, grains entiers, multigrain ou avoine; - Doit être emballé individuellement; - Sara Lee, Tradition ou marque équivalente 	soit 1 x 90g ou 2 x 45g minimum	1 ou 2	
i	Salade de fruits dans son propre jus ou dans un jus de poire seulement	107 ml/g minimum	1	
j	Portion individuelle de margarine régulière non-hydrogénée Becel ou Canola Harvest seulement aucun substitut	7g environ	2	
k	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
l	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "m" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
m	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 1A - DÉJEUNER/DÎNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: Sous-marin au Jambon cuit emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un pain à sous-marin Blanc enrichi d'un minimum de 9 po en longueur (23 cm); - Le jambon cuit doit être en copeaux seulement; - Minimum de 180g de Jambon cuit contenant au maximum 10g de matières grasses, 10 % de gras saturés ou moins et un maximum de 1000 mg ou moins de sodium selon une portion de 100g; - Fromage Suisse tranché 30g minimum; - la Valeur nutritive du fabricant, pour le JAMBON SEULEMENT doit être fournie. 	<p>MINIMUM Jambon 180g Fromage Suisse 30g</p>	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 14 000</p> <p>Prix de la boîte-repas:</p>
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (crues), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	<p>Barre granola S'mores ou Rocky Road aucun substitut:</p> <ul style="list-style-type: none"> - President's Choice, Quaker, Leclerc, Dare ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	environ 26 g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme McIntosh fraîche aucun substitut	calibre 120 - 125	1	
h	Wagon Wheels de Dare aucun substitut (toutes saveurs sont acceptées)		1	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 1B - DÉJEUNER/DÎNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: Mini Sous-marin au Jambon cuit emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un pain à sous-marin Blanc enrichi d'un minimum de 6 po en longueur (16 cm); - Le jambon cuit doit être en copeaux seulement; - Minimum de 90g de Jambon cuit contenant au maximum 10g de matières grasses, 10 % de gras saturés ou moins et un maximum de 1000 mg ou moins de sodium selon une portion de 100g; - Fromage Suisse tranché 20g minimum; - la Valeur nutritive du fabricant, pour le JAMBON SEULEMENT doit être fournie. 	<p>Minimum Jambon 90 g Fromage Suisse 20g</p>	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 14 000</p> <p>Prix de la boîte-repas : \$ l'unité</p>
	<p>Sandwich de Salade au Poulet emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être du pain à 100% Blé entier; - Salade à la Dinde en garniture 110g minimum; - La garniture doit être faite avec de la mayonnaise ou du Miracle Whip seulement; - Doit y avoir une mince couche de margarine régulière non-hydrogénée Becel ou Canola Harvest sur chaque tranche de pain. 	<p>garniture de Dinde 110g minimum</p>	1	
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (crues), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	<p>Barre granola S'mores ou Rocky Road aucun substitut:</p> <ul style="list-style-type: none"> - President's Choice, Quaker, Leclerc, Dare ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	environ 26 g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme McIntosh fraîche aucun substitut	calibre 120 - 125	1	
h	Wagon Wheels de Dare aucun substitut (toutes saveurs sont acceptées)		1	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 2A - DÉJEUNER/DÎNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: Sous-marin à la Dinde emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un pain à sous-marin Blanc enrichi d'un minimum de 9 po en longueur (23 cm); - Dinde doit être en copeaux seulement; - Minimum 180 g de Dinde cuite contenant au maximum 10 g de matières grasses, 10 % ou moins de gras saturés et un maximum de 1000 mg de sodium ou moins selon une portion de 100 g; - Fromage Cheddar 30g minimum; - La Valeur nutritive du fabricant, pour la DINDE SEULEMENT doit être fournie. 	<p>Minimum Dinde 180 g Fromage Cheddar 30 g</p>	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN:</p> <p style="text-align: center;">15 000</p> <p>Prix de la boîte-repas :</p>
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (cruées), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	<p>Barre tendre granola aux Pommes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être une barre tendre granola <u>avec Pommes</u> et "peut" y avoir un autre fruit ajouté. - Quaker Croustade aux pommes, Leclerc, Dare ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	environ 26g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme Granny Smith fraîche aucun substitut		1	
h	Wagon Wheels de Dare aucun substitut (toutes saveurs sont acceptées)		1	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 2B - DÉJEUNER/DÎNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: Mini Sous-marin à la Dinde emballé sous vide ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un pain à sous-marin 100% de Blé entier d'un minimum de 6 po en longueur (16 cm); - Dinde doit être en copeaux seulement; - Minimum 90 g de Dinde cuite contenant au maximum 10 g de matières grasses, 10 % ou moins de gras saturés et un maximum de 1000 mg de sodium ou moins selon une portion de 100 g; - Fromage Cheddar 20g minimum; 	<p align="center">Minimum Dinde 90 g Fromage Cheddar 20g</p>	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 15 000</p> <p>Prix de la boîte-repas : \$ l'unité</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - La Valeur nutritive du fabricant, pour la DINDE SEULEMENT doit être fournie. 			
	<p>Entrée: Kaiser avec Salade au Tuna emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Pain Kaiser doit être Blanc enrichi; - Garniture de Tuna 110g minimum; - Garniture doit être faite avec de la mayonnaise ou du Miracle Whip seulement; - Doit y avoir une mince couche de margarine régulière non-hydrogénée Becel ou Canola Harvest sur le Kaiser. 	<p align="center">garniture 110g minimum</p>	1	
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (crués), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	<p>Barre tendre granola aux Pommes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être une barre tendre granola <u>avec Pommes</u> et "peut" y avoir un autre fruit ajouté. - Quaker Croustade aux pommes, Leclerc, Dare ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	<p align="center">environ 26g en montant</p>	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme Granny Smith fraîche aucun substitut		1	
h	Wagon Wheels de Dare aucun substitut (toutes saveurs sont acceptées)		1	
i	Sachet Individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 3 - DÉJEUNER/DÎNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
	<p>Entrée: Sandwich au Rôti de Bœuf emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pain doit être de grains entiers à 100 % ou multigrain; - Rôti de bœuf doit être en copeaux seulement; - Minimum 90g de Rôti de bœuf cuit contenant au maximum 10g de matières grasses, 10 % ou moins de gras saturés et un maximum de 1100 mg ou moins de sodium selon une portion de 100g; - la Valeur nutritive du fabricant, pour le BOEUF SEULEMENT doit être fournie. 	Bœuf 90 g minimum	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 30000</p> <p>Prix de la boîte-repas : \$ l'unité</p>
a	<p>Entrée: Sandwich de Salade aux Oeufs emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être du pain blanc enrichi; - Salade aux œufs en garniture 110g minimum; - La garniture pour les sandwiches à Salade d'Œufs DOIT être fait avec des Œufs frais SEULEMENT. - La garniture doit être faite avec de la mayonnaise ou du Miracle Whip seulement; - Doit y avoir une mince couche de margarine régulière non-hydrogénée Becel ou Canola Harvest sur chaque tranche de pain. 	Garniture 110 g minimum	1	
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200ml min	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (cruées), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	<p>Barre tendre granola au Caramel ou Chocolat et Caramel:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La barre tendre granola doit contenir du Caramel; - La barre tendre peut être enrobée; - President's Choice barres tendres granola et enrobées - caramel, Leclerc Choco Max Chocolat et Caramel ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	environ 26g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme McIntosh fraîche aucun substitut	calibre 120 - 125	1	
h	<p>Snack Paks - Mini Biscuits</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un sachet de "Mini" biscuits; - Toutes saveurs sont acceptées; - Snack Paks de M. Christie, Dare, Leclerc ou marque équivalente; - L'emballage Individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	sachet de 30 g environ	1	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet Individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet Individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 4 - DÉJEUNER/DÎNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
	Entrée: Sandwich de Salade de Poulet emballé sous vide : - Pain doit être de grains entiers à 100 % ou multigrain; - Salade de Poulet en garniture 110g minimum; - Garniture doit être faite avec de la mayonnaise ou du Miracle Whip; - Doit y avoir une mince couche de margarine régulière non-hydrogénée Becel ou Canola Harvest sur chaque tranche de pain.	Garniture 110 g minimum	1	QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 30000 Prix de la boîte-repas : \$ l'unité
a	Entrée: Petit Sous-marin Jambon-Fromage emballé sous vide : - Doit être un petit pain sous-marin blanc enrichi, 6 pouces (16 cm) en longueur minimum; - Jambon cuit doit être en copeaux seulement ; - Minimum 90 g de Jambon cuit contenant au maximum 10g de matières grasses, 10 % de gras saturés ou moins et un maximum de 1000 mg ou moins de sodium selon une portion de 100g; - Fromage Cheddar 20g minimum; - La Valeur nutritive du fabricant, pour le JAMBON SEULEMENT doit être fournie.	Minimum Jambon 90g Fromage Cheddar 20g	1	
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (crues), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	Barres tendres Brisures de Chocolat: - Doit être une barre tendre <u>Brisures de Chocolat</u> ; - Peut être enrobées de yogourt ou chocolat etc... - President's Choice, Leclerc, Quaker, Dare marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides»	environ 26g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme Granny Smith fraîche aucun substitut		1	
h	Snack Paks - Biscuits tendres Avoine et cannelle -Doit être des biscuits à l' <u>Avoine</u> ; - Doit être des biscuits <u>cuits tendres</u> ; - Doit être un <u>sachet de mini biscuits</u> ; - Snack Paks de M. Christie - Biscuits tendres - Avoine et cannelle; Dare, Leclerc ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides»	sachet de 30 g environ	1	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 5 - DÉJEUNER/DÎNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
	<p>Entrée: Sandwich de Salade de Thon emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pain doit être de grains entiers à 100 % ou multigrain; - Salade de thon en garniture 110g minimum; - Garniture doit être faite avec de la mayonnaise ou du Miracle Whip seulement; - Doit y avoir une mince couche de margarine régulière non-hydrogénée Becel ou Canola Harvest sur chaque tranche de pain. 	Garniture 110 g minimum	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 25000</p> <p>Prix de la boîte-repas : \$ l'unité</p>
a	<p>Entrée: Sandwich Jambon-Fromage sur Kaiser emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pain Kaiser doit être blanc enrichi; - Jambon cuit doit être en copeaux seulement; - Minimum 90g de jambon cuit contenant au maximum 10 g de matières grasses, 10 % de gras saturés ou moins et un maximum de 1000 mg ou moins de sodium selon une portion de 100 g; - Tranche(s) de Fromage Cheddar non coupé 30g minimum; - la Valeur nutritive du fabricant, pour le JAMBON SEULEMENT doit être fournie. 	Minimum Jambon 90 g Fromage Cheddar 30g	1	
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (cruées), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	<p>Barres tendres granola:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être une <u>barre tendre granola</u>; (n'importe quel genre) - Quaker, President's Choice, Leclerc, Dare ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	environ 26g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, emballage cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme McIntosh fraîche aucun substitut	calibre 120 -125	1	
h	<p>Biscuits tendres Mélasse:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un biscuit <u>cuit tendre</u>; - Doit être un biscuit <u>Mélasse</u> - Dare Pattes d'ours Biscuits tendres, Leclerc les tendres biscuits ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	doit y avoir 1 x 50g ou 2 x 25g minimum par panier-repas	1x50g ou 2 x 25g minimum	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet Individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables, Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 6A - DÉJEUNER/DÎNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: Sandwich Club roulé à la Dinde dans un Tortilla emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tortilla doit être blanche originale d'un minimum de 10 à 12 pouces (25,5 cm); - Dinde cuite doit être en copeaux seulement; - Minimum 160g de Dinde cuite contenant au maximum 10g de matières grasses, 10 % de gras saturés ou moins et un maximum de 1000 mg ou moins de sodium selon une portion de 100g; - Bacon de dos seulement, 18g à 20g minimum; - Fromage Cheddar 30g minimum; - la Valeur nutritive du fabricant, pour la DINDE SEULEMENT doit être fournie. 	<p align="center">Minimum Dinde cuite 160g Bacon de dos 18g-20g Fromage Cheddar 30g</p>	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN :</p> <p align="center">12 500</p> <p>Prix de la boîte-repas:</p>
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (cruées), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	<p>Barre tendre granola aux Framboises:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être une barre tendre granola avec Framboises et peut être enrobée; - Quaker Croustade aux Framboises, Leclerc, Dare ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	environ 26g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme Granny Smith fraîche aucun substitut		1	
h	Wagon Wheels de Dare aucun substitut (toutes saveurs sont acceptées)		1	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 6B - DÉJEUNER/DÎNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: Petit Sandwich Club roulé à la Dinde dans un Tortilla emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tortilla doit être blanche originale d'un minimum de 8 po à 10 po; - Dinde cuite doit être en copeaux seulement; - Minimum 90g de Dinde cuite contenant au maximum 10g de matières grasses, 10 % de gras saturés ou moins et un maximum de 1000 mg ou moins de sodium selon une portion de 100g; - Bacon de dos seulement et entièrement cuit, 18g minimum; - Fromage Cheddar 20g minimum; - la Valeur nutritive du fabricant, pour la DINDE SEULEMENT doit être fournie. 	<p>Minimum Dinde cuite 90g Bacon de dos 18g Fromage Cheddar 20g</p>	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 12 500</p> <p>Prix de la boîte-repas : \$ l'unité</p>
	<p>Entrée: Sandwich à Salade d'Imitation de Crabe emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être du pain à 100% de Blé entier; - Salade d'Imitation de Crabe en garniture 110g minimum; - Garniture doit être faite avec de la mayonnaise ou du Miracle Whip seulement; - Kaiser doit avoir une mince couche de margarine régulière non-hydrogénée Becel ou Canola Harvest sur les 2 côtés. 	<p>garniture 110g minimum</p>	1	
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (cruées), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	<p>Barre tendre granola aux Framboises:</p> <p>Doit être une barre tendre granola avec <u>Framboises et peut être enrobée</u>;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quaker Croustade aux Framboises, Leclerc, Dare ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	<p>environ 26g en montant</p>	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme Granny Smith fraîche aucun substitut		1	
h	Wagon Wheels de Dare aucun substitut (toutes saveurs sont acceptées)		1	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 7 - DÉJEUNER/DÎNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: Salade aux Oeufs sur pain Kaiser emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un pain Kaiser de gros format; - Salade aux Oeufs en garniture 110g minimum; - La garniture pour les sandwiches à Salade d'Oeufs DOIT être fait avec des Oeufs frais SEULEMENT. - Garniture doit être faite avec de la mayonnaise ou du Miracle Whip seulement; - Kaiser doit avoir une mince couche de margarine régulière non-hydrogénée Becel ou Canola Harvest sur les 2 côtés. 	Garniture 110 g minimum	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 31,000</p> <p>Prix de la boîte-repas : \$ l'unité</p>
	ET			
	<p>Entrée: Sandwich au Poulet grillé façon Fajita emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pain doit être de grains entiers à 100 % ou multigrain; - Poulet grillé Fajita doit être en copeaux seulement; - Minimum 90g de Poulet grillé façon Fajita contenant au maximum 10g de matières grasses, 10 % de gras saturés ou moins et un maximum de 1200 mg ou moins de sodium selon une portion de 100 g; - la Valeur nutritive du fabricant, pour le POULET SEULEMENT doit être fournie. 	Poulet grillé façon Fajita 90g minimum	1	
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (crues), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	<p>Barre tendre granola au Caramel:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Barre tendre granola doit contenir du Caramel et peut être enrobés; - President's Choice barres tendres granola et enrobés - caramel, Leclerc Choco Max Chocolat et Caramel, Quaker, Dare ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	environ 26g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme McIntosh fraîche aucun substitut	calibre 120 - 125	1	
h	<p>Biscuits aux bananes ou mélasse:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un <u>biscuit cuit tendre</u>; - Doit être un biscuit aux bananes ou mélasse - Dare Pattes d'ours Biscuits tendres, Leclerc ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	doit y avoir 1 x 50g ou 2 x 25g minimum par panier-repas	1x50g ou 2 x 25g minimum	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet Individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	solt 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 8 - DÉJEUNER/DÎNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	Entrée: Sandwich de Salade au Poulet emballé sous vide : - Doit être du pain blanc enrichi; - Salade de Poulet en garniture 110g minimum; - Garniture doit être faite avec de la mayonnaise ou du Miracle Whip seulement; - Doit y avoir une mince couche de margarine régulière non-hydrogénée Becel ou Canola Harvest sur chaque tranche de pain.	garniture de Poulet 110g minimum	1	QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 25,000 Prix de la boîte-repas ; \$ l'unité
	Entrée: Sandwich au Pastrami emballé sous vide : - Pain doit être de <u>Blé entier à 100 %</u> ; - Pastrami doit être en copeaux seulement ; - Minimum 90g de Pastrami cuit contenant un maximum de 10g de matières grasses, 10 % de gras saturés ou moins et un maximum de 1100 mg ou moins de sodium selon une portion de 100g; - La Valeur nutritive du fabricant, pour le PASTRAMI SEULEMENT doit être fournie.	Pastrami 90 g minimum	1	
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (crues), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	Barres tendres granola Smores: - Doit être une <u>barre tendre granola</u> ; - Doit être une barre tendre granola <u>Smores</u> . - President's Choice, Quaker, Leclerc, Dare ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides»	environ 26g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme Granny Smith fraîche aucun substitut	calibre 110 minimum	1	
h	Biscuits aux Pommes: - Doit être un biscuit aux pommes - Dare Pattes d'ours biscuits céréales et fruit Pomme cuit au four ou Pommes, Leclerc ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides»	doit y avoir 1 x 50g ou 2 x 25g minimum par panier-repas	1x50g ou 2 x 25g minimum	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 9 - DÉJEUNER/DÎNER

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: Sandwich au Rôti de Bœuf emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pain doit être de Grains entier à 100 % ou multigrain; - Rôti de Boeuf doit être en copeaux seulement; - Minimum 90g de Rôti de Bœuf contenant au maximum 10g de matières grasses, 10 % de gras saturés ou moins et un maximum de 1100 mg ou moins de sodium selon une portion de 100g; - Tranche(s) de Fromage Cheddar non coupé 30g minimum; - La Valeur nutritive, pour le RÔTI de BOEUF SEULEMENT doit être fournie. 	<p>Minimum Rôti de Boeuf 90g Fromage Cheddar 30g</p>	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 25,000</p> <p>Prix de la boîte-repas : \$ l'unité</p>
	<p>Entrée: Sandwich de Salade de Saumon emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être du pain blanc enrichi; - Salade de Saumon en garniture 110g minimum; - Garniture doit être faite avec de la mayonnaise ou du Miracle Whip seulement; - Doit y avoir une mince couche de margarine régulière non-hydrogénée Becel ou Canola Harvest sur chaque tranche de pain. 	<p>Garniture 110 g minimum</p>	1	
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (cruées), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	<p>Barre tendre granola aux Pommes ou Barre tendre aux Fruits:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quaker Croustade aux pommes, Leclerc, Dare ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	environ 26g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme McIntosh fraîche aucun substitut	calibre 120 - 125	1	
h	<p>Biscuits à l'Avoine cuit tendre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un biscuit cuit tendre; - Doit être un biscuit à l'avoine ou avoine et cannelle - Dare Pattes d'ours Biscuits tendres - à l'avoine de Cuisine maison, Leclerc ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	doit y avoir 1 x 50g ou 2 x 25g minimum par panier-repas	1x50g ou 2 x 25g minimum	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet Individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet Individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 10 - DÉJEUNER/DÎNER

ART.	DESCRIPTION	Formate et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	Entrée: aucun Aucun sandwich est requis pour ce repas. (Le MDN <u>ajoutera eux-même</u> deux sandwichs certifiés Halal dans cette boîte)		0	QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 50
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Contenant Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (cruées), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	Prix de la boîte-repas :
d	Barre tendre granola: - Doit être une barre tendre <u>granola</u> de n'importe quel genre - Quaker, President's Choice, Leclerc, Dare ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides»	environ 26g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme McIntosh fraîche aucun substitut	calibre 120 - 125	1	
h	Snack Paks Mini Biscuits tendres de n'importe quel saveur - Doit être des mini biscuits <u>cuit tendres</u> ; - Doit être un sachet de "Mini" biscuits; - Snack Paks de M. Christie, Dare, Quaker, Leclerc ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides»	sachet de 30g environ	1	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 11 - DÉJEUNER/DÎNER VÉGÉTARIEN

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: Sous-marin végétarien emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un pain à sous-marin blanc enrichi de 9 po en longueur (23 cm) minimum; - Minimum 180 g de protéines végétariennes; - Fromage Suisse ranché 30g minimum; 	<p>Minimum Protéine végétarienne 180g Fromage Suisse 30g</p>	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN : 1000</p> <p>Prix de la boîte-repas:</p>
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (cruées), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	<p>Barres tendres granola:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brisures de Chocolat enrobées de yogourt ou chocolat; ou - Barre tendre Rocky Road: - President's Choice, Quaker, Leclerc, Dare ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	environ 26g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme Granny Smith fraîche aucun substitut	calibre 110 minimum	1	
h	<p>Biscuits tendres à l'Avoine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être des biscuits <u>cuits tendres</u>; -Doit être des biscuits à l'<u>Avoine</u> ou l'<u>Avoine et Cannelle</u>; - Dare Pattes d'ours Biscuits tendres - Flocons d'avoine, Leclerc ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	doit y avoir 1 x 50 g ou 2 x 25 g minimum par panier repas	1x50g ou 2 x 25g minimum	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 12 - DÉJEUNER/DÎNER VÉGÉTARIEN

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: Burrito végétarien aux Fèves et Fromage emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un tortilla à 100% Blé entier; - Tortilla doit être 10 à 12 pouces (25,5 cm) minimum; - Minimum 180g de garniture végétarienne aux Fèves et Fromage; - Fromage Cheddar râpé 30g minimum; (tout genre) 	Minimum Garniture 180 g Fromage Cheddar 30g	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN :</p> <p style="text-align: center;">1000</p> <p>Prix de la boîte-repas :</p>
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (cruées), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	<p>Barres tendres granola ou Barres tendres Choco Max (n'importe quel saveur)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quaker, Leclerc Choco Max, President's Choice, Dare ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	environ 26g en montant	1	
e	Fromage , portion Individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme McIntosh fraîche aucun substitut	callbre 120 - 125	1	
h	<p>Biscuits tendres Mélasse:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un biscuit <u>cuit tendre</u>; - Doit être un biscuit <u>Mélasse</u> - Dare Pattes d'ours Biscuits tendres, Leclerc les tendres biscuits ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	doit y avoir 1 x 50g ou 2 x 25g minimum par panier-repas	1x50g ou 2 x 25g minimum	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

MENU 13 - DÉJEUNER/DÎNER VÉGÉTARIEN

ART.	DESCRIPTION	Formats et emballages obligatoires	Quantité requise	Quantité estimée et prix
	EXIGENCES OBLIGATOIRES			
a	<p>Entrée: Sandwich de Salade au Thon dans un pain style sous-marin emballé sous vide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être un pain à sous-marin blanc enrichi, 9 po (23 cm) en longueur minimum; - Salade de Thon en Garniture 140g minimum; - La garniture doit être faite avec de la mayonnaise ou du Miracle Whip seulement. - Pain à sous-marin doit y avoir une mince couche de margarine régulière non hydrogénéé Becel ou Canola Harvest sur les deux côtés 	Garniture 140 g minimum	1	<p>QUANTITÉ ESTIMÉE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN :</p> <p style="text-align: center;">1000</p> <p>Prix de la boîte-repas :</p>
b	un Jus de pomme et un Jus d'orange pur à 100% fait de concentré	Tetra Pak de 200 ml minimum	2 - un de chaque	
c	Carottes miniatures (cruées), Emballage Cryovac	2 onces (56,6 g) minimum	1	
d	<p>Barre tendre granola aux Fruits:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doit être une <u>barre tendre granola</u>; - Doit être une barre tendre granola <u>avec fruits</u> ou <u>de saveur de fruits</u>; - Quaker, Leclerc, Dare, President's Choice ou marque équivalente; - L'emballage individuel doit avoir le Symbol de Certification «Fabriqué dans une usine exempte d'arachides» 	environ 26g en montant	1	
e	Fromage , portion individuelle, Emballage Cryovac	21 g minimum	1	
f	Raisins secs	Boîte d'environ 14g	1	
g	Pomme Granny Smith fraîche aucun substitut	calibre 110 minimum	1	
h	Wagon Wheels de Dare aucun substitut (toutes saveurs sont acceptées)		1	
i	Sachet individuel de moutarde	6 ml minimum	1	
j	Sachet individuel de mayonnaise ou Miracle Whip . Doit être Kraft ou Hellman's seulement aucun substitut	soit 1 x 18 ml ou 2 x 12 ml minimum	1 ou 2	
k	Sachet individuel de sucre (le sucre peut être inclus dans le sachet à l'article "l" ci-dessous ou placé libre dans la boîte sera aussi accepté)		1	
l	Sachet individuel de couverts jetables. Tous sachets doivent comprendre un couteau, une fourchette, cuillère, serviette de table, sel et poivre. Ces articles DOIVENT être tous à l'intérieur du sachet scellé pour raison hygiénique.		1	

ANNEX "C"



ANNEXE C